

Commission du génie biomoléculaire

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 juin 2003

ETAIENT PRESENTS :

- Membres de la Commission du génie biomoléculaire :
M. FELLOUS Président, M. MESSEAN Vice-Président
MM. PELLETIER, SERALINI ; Mmes CASSE et RAVAIL
- Pour l'Administration :
 secrétariat de la CGB pour le ministère chargé de l'agriculture.
 , secrétariat de la CGB pour le ministère chargé de l'environnement.

ETAIENT ABSENTS :

- Membres excusés :
Mme DATTEE, et WEBER, Mme Sophie GALLOTTI - AFSSA
MM. CHUPEAU, DELAS, JESTIN, COUVET, LUNEL, PASCAL, ETIENNE
- Membres démissionnaires :
Mme DARCEL, MM. CHEVASSUS AU LOUIS, RIBA et RAFFIN.

M. FELLOUS ouvre la séance, qui fait suite à la réunion du 27 mai 2003, et constate que les conditions de quorum ne sont pas réunies.

1- Approbation de l'ordre du jour :

 signale que l'accueil de ' de la société ' et l'accueil de
e l'INRA ont été supprimés de l'ordre du jour. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté.

2- Intervention de Directeur Général de l'Alimentation :

 remercie : d'avoir accepté l'invitation de la CGB. Il expose rapidement le rôle de la CGB et souhaite recueillir le sentiment de l' sur les perspectives d'évolution qui attendent la Commission dans un proche avenir.

Après avoir remercié la Commission pour cet accueil, M souligne la spécificité de la composition de la CGB qui intègre des experts scientifiques et des représentants de la société civile. Avant d'envisager une évolution de la composition de la CGB, il indique qu'il conviendrait de bien définir la logique que l'on souhaite poursuivre afin d'éviter de tomber dans le piège des intérêts de pouvoir. L'un des maillons du dispositif global d'évaluation du risque est l'AFSSA, pour laquelle un audit est actuellement conduit par le COPERCI, dans la perspective d'une adaptation du texte fondateur. A cet égard, indique qu'il demandera au COPERCI d'auditionner la CGB, notamment en raison des interfaces potentielles que la Commission peut avoir avec l'AFSSA, voire en raison d'une éventuelle « ingestion - digestion » de la Commission par l'AFSSA, à terme. Une mission de l'office parlementaire est également conduite et devrait achever son travail d'ici la fin 2003. Le printemps 2004 constituera, en tout état de cause, une échéance importante pour l'AFSSA. Le paysage global des agences d'évaluation risque d'être profondément modifié à terme : d'aucuns parlent de la fusion de l'AFSSA avec l'AFSSE et l'AFSSAPS, ou d'un ancrage de l'AFSSAE auprès de l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS).